

AVMOR
950 MICHELIN
LAVAL QC H7L 5C1

Section I. Identification et utilisation du produit

		HMIS (HFRP)	
		Dangers pour la santé	3
		Risques d'incendie	0
		Réactivité	0
		Protection personnelle	b
Nom commun / commercial	S 22 Net. Decailleux Poli	TMD	Classe 8
SIMDUT	D1A, D2B, E	NIP	UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Code	1473	GE	III
Utilisation	Applications industrielles: Nettoyant, détartrant et lustreur.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	10 - 30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1480 mg/kg [Rat.]. 1230 mg/kg [Souris]. 320 mg/kg [Lapin]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 400 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heure(s) [Rat.]. 927 ppm 4 heure(s) [Souris].
Acide Phosphorique	7664-38-2	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1530 mg/kg [Rat.]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2740 mg/kg [Lapin.].
Nonylphénol éthoxylé	9016-45-9	3 - 7	Non disponible.	Non disponible.

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. On peut utiliser de l'eau FROIDE. NE PAS utiliser de gouttes pour les yeux. Demander de l'aide médicale.
Contact cutané	Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir de l'aide médicale si le malaise persiste.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide. (Limpide.)	Couleur	Incolore.
pH (sol.1%/eau)	Non disponible.	Odeur	Butyle.
pH (concentré)	Non disponible.	Volatilité	80% (v/v).
Point d'ébullition	100°C (212°F)	Densité de vapeur	Moyenne pondérée: 1.6 (Air = 1)
Gravité spécifique	1.070-1.085 (Eau = 1)	Pression de vapeur	Moyenne pondérée: 54.9 mm de Hg (@ 20°C)
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol. Soluble dans l'éther diéthylique. Très légèrement soluble dans le n-octanol.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Ininflammable.
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Point d'éclair	Sans objet.
Produits de dégradation	Oxydes de carbone (CO, CO2) phosphates
Mode d'extinction	Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, de l'eau pulvérisée ou une mousse.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Extrêmement réactif ou incompatible avec les alcalis. Légèrement réactif à réactif avec les agents comburants, les substances organiques, les acides et les agents réducteurs.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Ingestion. Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.
---------------------------	---

Toxicité pour les animaux Toxicité orale aiguë (DL50): 1600 mg/kg (Rat) (Valeur calculée). Toxicité cutanée aiguë (DL50): 2740 mg/kg (Lapin.) (Acide phosphorique).

Effets aigus Dangereux en cas de contact avec la peau (absorbé par la peau, irritant, corrosif), d'ingestion, d'inhalation, de contact avec la peau (irritant, corrosif). Le liquide ou les gouttelettes de liquide en suspension peuvent endommager les tissus, particulièrement les muqueuses des yeux, de la bouche ou des voies respiratoires. Le contact avec la peau peut provoquer des brûlures.

Effets chroniques Une exposition répétée ou prolongée aux gouttelettes en suspension peut entraîner une irritation chronique des yeux ou une grave irritation de la peau, des voies respiratoires. EFFETS CARCÉROGÈNES: Aucun. EFFETS MUTAGÈNES: Aucun. EFFETS TÉRATOGENES: Aucun. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles au foie.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Recyclez, si possible. Consulter vos autorités locales ou régionales. Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. NE PAS ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection appropriés. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols.

Déversement ou fuite Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe, ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants (résistants aux produits chimiques).

Respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Yeux Lunettes anti-éclaboussures.

Autres Ecran facial, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 18 mai 2007

Imprimé le 18 mai 2007

URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
